

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Gilles Lafrance		Date d'inspection Le 14 septembre 2026
Nom de l'établissement Centre éducatif l'envol de Dieppe		Numéro de permis 2014016
Adresse 11 ruelle David Dieppe NB E1A 0J7		Numéro de téléphone (506) 384-2361
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 9	Âges des enfants PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Paula Morin	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (iv) une déclaration indiquant qu'il a lu et compris les obligations que lui imposent la Loi et le présent règlement.	24(1)(c)(iv)	21 sept. 2026	
Commentaires: Dans le dossier d'un employé, c'est l'ancien règlement 83-85 qui est mentionné. La mentore en assurance de la qualité a envoyé par courriel la Loi sur les services à la petite enfance ainsi que le règlement. Une fois que l'employé les aura lus, un nouveau formulaire de consentement devra être rempli, signé et placé dans son dossier.			

Commentaires généraux
Lors de l'inspection de surveillance effectuée en après-midi, les éléments suivants ont été vérifiés : -L'aire de jeu intérieure est sécuritaire et propre. -Le matériel intérieur est varié et disponible en quantité suffisante pour tous les enfants présents. -Les dossiers relatifs aux exercices d'évacuation d'urgence et aux exercices d'incendie indiquent que ceux-ci sont effectués mensuellement. -Le plan d'entretien et de vérification de l'équipement fixe indique que les vérifications sont réalisées chaque mois. Les vérifications des mois de janvier à avril ont été effectuées. -Vingt pour cent (20 %) des dossiers des enfants ont été vérifiés. -Le ratio éducatrice-enfants était conforme au moment de l'inspection. -Une nouvelle vérification du casier judiciaire avec vérification du secteur vulnérable devra être obtenue pour un employé. Au retour du transport, les enfants se sont lavé les mains avant de prendre leur collation. Par la suite, une période de jeux libres a eu lieu, durant laquelle certains enfants ont fait du dessin. Les enfants ont également participé à des jeux extérieurs. Une activité spéciale était offerte : un bracelet autocollant a été remis à chaque enfant afin qu'il puisse y coller

Commentaires généraux

des fleurs décoratives.

De nouveaux équipements de jeu ont été ajoutés à l'aire extérieure, soit un dôme avec une petite glissade intégrée ainsi qu'une bascule.

original signé par

Paula Morin

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 14 septembre 2026

Date

original signé par

Louise Desrochers

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 14 septembre 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"